Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : MG005-1 - Intégrer la RSE à sa pratique immobilière

Durée : 01h30

Type : Module E-Learning

Public :

Professionnels de l'immobilier (titulaires de la carte pro. et collaborateurs habilités).

Objectifs pédagogiques :

- **Comprendre ce qu'est la RSE** et pourquoi elle est devenue incontournable dans le secteur immobilier.
- **Identifier les principaux textes de loi** et normes applicables à leur activité (ex. : Décret Tertiaire, Loi Climat et Résilience, CSRD, ISO 26000...).
- **Adopter des pratiques responsables au quotidien**, adaptées à leur métier (transaction, location, gestion locative, syndic).
- **Analyser les risques et manquements,** et comprendre les conséquences juridiques ou réputationnelles en cas de non-conformité.
- **Initier une démarche RSE** structurée à l'échelle de leur structure (actions concrètes, engagements, rédaction d'une charte simplifiée).

Pré-requis :

Aucun

Contenu :

Comprendre la RSE appliquée à l'immobilier

- Définition et enjeux de la RSE dans le secteur immobilier.
- Présentation des trois piliers : environnement, social, gouvernance.
- Parties prenantes : collectivités, clients, collaborateurs, investisseurs.

Obligations légales et réglementaires

- Cadre législatif : Loi Climat, Décret Tertiaire, RE2020, CSRD, etc.

- Accessibilité, logement inclusif, lutte contre les discriminations.
- Risques juridiques en cas de manquement (exemples concrets).

Intégrer la RSE dans son métier

- Actions RSE par type de mission : syndic, gestion locative, location, transaction, promotion.
- Concertation locale et ancrage territorial : rôle des collectivités et des riverains.
- Communication responsable : éviter le greenwashing, valoriser ses engagements.

Responsabilités et impact professionnel

- Typologie des responsabilités : civile, pénale, professionnelle.
- Sanctions et conséquences réputationnelles.
- Valorisation d'une démarche RSE (exemples de projets reconnus, comparatif avant/après).

Structurer une démarche RSE efficace

- Lien entre stratégie d'entreprise, innovation et engagement RSE.
- Élaborer une charte RSE adaptée à sa structure.
- Suivre les bons indicateurs (environnement, social, éthique).

Evaluation finale

- QCM final pour valider les acquis.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Formation 100% en ligne (e-learning).
Avec vidéos, textes, cas pratiques, chats et quiz interactifs.
Accessible 24h/24 et disponible sur le compte Apprenant dès l'achat.
Expert métier : Eric MORAIN - Chargé de la Compliance & RSE

Coordonnées pour support :
- e-mail : formation@arche-talents.com
- Téléphone : 02 47 70 14 84 (du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h)

Moyens d'évaluation :

Quiz à chaque étape, complétés par un quiz final.
Feedback immédiat.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Matériel nécessaire :

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.

Navigateur recommandé : Chrome.

Accessibilité PSH :

Référentiel : RGAA 4.1.2.

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations e-learning, contactez notre référente handicap, Mélody GENET (02 47 70 16 12 – formation@arche-talents.com).

Nous étudierons avec vous les solutions d'adaptation possibles.

Le tarif de la formation est consultable en ligne sur notre site Arche Talents